



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/1395/17

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 15 JAN. 2018
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 11 janvier 2018

DIFFUSION

- M Pagani
- Mmes Salerno
Alder
- MM. Kanaan
Barazzone
Moret
Burri
Schweri
- SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Modification de l'article 130, lettre A, b du règlement du conseil municipal

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 9 décembre 2017, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur actes juridiques

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 20 décembre 2017
Date légale d'affichage : 20 décembre 2017
Fin délai référendaire le : 12 février 2018